

Lancement du Mois des enfants disparus

Montréal, le 30 avril 2018 – En 1986, le Solliciteur général du Canada a proclamé le 25 mai la Journée nationale des enfants disparus. Au fil des ans, le Réseau Enfants-Retour a adopté le mois de mai non seulement pour sensibiliser le public au sort des enfants disparus au Québec, mais aussi pour informer les parents de ce qu'ils peuvent faire pour mieux protéger leurs enfants contre les enlèvements, les agressions et l'exploitation.

Au Québec seulement, en 2017, 19 enfants en moyenne ont été rapportés disparus chaque jour, selon la Gendarmerie royale du Canada. Avec près de 7 025 signalements, le Québec arrive au 4^e rang en la matière au pays. Une fois de plus, les fugues comptent pour la majorité de ces disparitions. Alors que 90 % de ces enfants sont retrouvés dans les jours qui suivent leur disparition, plusieurs manquent à l'appel durant des semaines, voire même des mois et parfois des années. Plus cette période est longue, plus ils deviennent vulnérables.

« Chaque jour, comme nous le faisons depuis 33 ans, le Réseau Enfants-Retour aide à préserver l'espoir pour des dizaines de familles », a déclaré Pina Arcamone, directrice générale de l'organisation. « Notre équipe est profondément engagée à ne jamais cesser de chercher des enfants jusqu'à ce qu'ils soient trouvés, peu importe les circonstances. Pour le Réseau, l'espoir n'est pas juste un mot, c'est notre principe directeur. »

Dans le cadre de ce mois de sensibilisation, le Réseau Enfants-Retour mettra en œuvre plusieurs stratégies : notamment, mettre en évidence plusieurs cas non résolus d'enfants manquant toujours à l'appel, dévoiler son affiche annuelle de 2018 présentant 12 cas d'enfants disparus, et afficher des conseils pratiques de sécurité sur la page Facebook de l'organisation. Le Réseau Enfants-Retour s'engage à réduire de manière significative le nombre d'enfants disparus et invitera le public à jouer un rôle actif dans la recherche de ces enfants et la protection des jeunes, en lui demandant d'aimer et de partager ses publications qui seront disponibles sur ses médias sociaux, qui incluent Facebook, Twitter et Instagram.

Le Réseau Enfants-Retour profitera également de l'occasion pour lancer un outil innovateur et indispensable, SIGN4L, qui permettra aux parents d'enregistrer électroniquement et de stocker l'information de leurs enfants à utiliser en cas d'urgence, directement sur leur téléphone intelligent.

Le mois culminera le 25 mai, Journée nationale des enfants disparus, lorsque 4 000 enfants d'âge préscolaire marcheront en l'honneur des enfants disparus. Cette seconde édition de la Marche de l'espoir des tout-petits regroupe plus de 50 garderies de partout en province. Elle aura lieu afin de rappeler aux familles d'enfants disparus que ceux-ci ne seront jamais oubliés. Durant cette journée, le Réseau Enfants-Retour distribuera aux enfants qui participent leur dernière publication, soit le livre *Juliette et Jacob sont prudents*. Ce livre est conçu afin que les parents puissent discuter de sécurité avec leurs jeunes enfants, par le biais d'activités amusantes et attrayantes.

Enfin, dans un geste de solidarité sans précédent, l'hôtel de ville de Montréal sera illuminé en vert pour souligner la Journée nationale des enfants disparus.

À propos de la *Journée nationale des enfants disparus*

La *Journée nationale des enfants disparus* est née aux États-Unis en 1983. C'est une initiative du président de l'époque, Ronald Reagan, à la suite, entre autres, de la disparition du jeune Etan Patz à New York, en 1979. Cette affaire avait été largement médiatisée; la photo du jeune Patz a été parmi les premières à se retrouver sur les pintes de lait, et a contribué à diriger les projecteurs vers la problématique des enfants disparus.

Plusieurs pays, dont le Canada, en 1986, ont suivi et le 25 mai, date de l'enlèvement d'Étan Patz, est devenu ainsi un événement international.

À propos du Réseau Enfants-Retour

Fondé en 1985, le Réseau Enfants-Retour est le seul organisme sans but lucratif au Québec qui se consacre à la recherche d'enfants disparus et à la prévention de tels drames. Quelle que soit la raison de la disparition, des fugues jusqu'aux enlèvements parentaux ou criminels, l'équipe du Réseau Enfants-Retour soutient, accompagne et conseille les familles dont l'enfant a disparu.

De plus, l'équipe collabore étroitement avec les forces de l'ordre, les agences de bien-être de l'enfance et gouvernementales, ainsi qu'avec les médias dans le but de retrouver ces enfants sains et saufs et de les rendre à leurs familles. Depuis sa création, le Réseau Enfants-Retour a aidé les forces de l'ordre à retrouver 1 361 enfants et a enseigné à plus de 200 000 élèves à se protéger, tant en ligne que dans la vraie vie.

Le Réseau Enfants-Retour est un partenaire reconnu du Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés (CNPDRN) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et est aussi fier d'être partenaire de première ligne du programme de diffusion de l'Alerte AMBER au Québec.

– 30 –

Information :

Delphine Décarie

Responsable des communications

Réseau Enfants-Retour

514 616-0193